



COMMUNIQUE DE PRESSE

## **Referencement.com lance une augmentation de capital de 1M€ avec maintien du droit préférentiel de souscription, éligible aux réductions ISF et IR**

**Paris, le 22 mars 2010** – Le groupe Referencement.com (FR0010446765 – ALREF), coté sur Alternext, spécialiste européen du marketing digital et Internet mobile, et éditeur de logiciels de search marketing advertising, lance aujourd'hui une augmentation de capital d'un montant de 1 M€ au prix de 3,20 € par action.

Cette augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) est éligible :

- à l'avantage fiscal de la loi Tépé permettant aux souscripteurs particuliers de bénéficier d'une réduction d'ISF égale à 75 % de leur investissement ;
- et à l'avantage fiscal de la loi Dutreil permettant aux souscripteurs particuliers de bénéficier d'une réduction d'IR égale à 25 % de leur investissement.

Les capitaux levés seront utilisés pour financer les développements par croissance interne et externe du Groupe, dans le cadre de son plan stratégique à 3 ans, « Objectif 2013 ». Ce plan stratégique, présenté lors de la publication des résultats annuels 2009, a pour objectif :

- de transformer Referencement.com en groupe international, grâce à un développement ciblé et progressif,
- et d'enrichir son expertise et ses compétences au service de ses clients.

L'opération permettra également d'augmenter le flottant du titre Referencement.com pour le rendre encore plus liquide. Elle est dirigée par Euroland Finance.

---

### **Modalités de souscription**

- **Actionnaires de la société**

Les actionnaires de la société disposent de DPS attachés à leurs actions Referencement.com, 1 action ancienne donnant droit à 1 DPS. Ces DPS leur permettent de souscrire par priorité aux actions nouvelles, à raison de 1 action nouvelle pour 9 DPS.

Les actionnaires qui ne disposent pas d'un nombre exact et suffisant d'actions anciennes pour pouvoir souscrire avec leurs DPS à un nombre entier d'actions nouvelles ont la possibilité de vendre leurs DPS excédentaires, ou d'en acheter afin d'atteindre le rapport conduisant à un nombre entier d'actions nouvelles (1 action nouvelle pour 9 DPS).

- **Non actionnaires de la société**

Ils peuvent acquérir en Bourse des DPS du 22 mars au 9 avril 2010 (à raison de 9 DPS pour pouvoir souscrire 1 action nouvelle), par l'intermédiaire de l'établissement financier en charge de leur compte titres et les exercer auprès de ce dernier, au plus tard le 9 avril 2010.

## Calendrier indicatif de l'opération

Décision du Conseil d'Administration	16/03/2010
Publication d'un communiqué de presse relatif à l'émission	22/03/2010
Publication d'un avis au BALO	22/03/2010
Ouverture de la période de souscription	22/03/2010
Clôture de la période de souscription	09/04/2010
Date limite de tenue du Conseil d'Administration pour statuer l'utilisation de la faculté d'extension de 15 %	16/04/2010
Règlement livraison des Actions Nouvelles	22/04/2010
Cotation des Actions Nouvelles sur Alternext	23/04/2010

### Avertissement

En application des dispositions de l'article L. 411-2 du Code Monétaire et Financier et de l'article 211-2 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF), la présente émission ne donnera pas lieu à un prospectus visé par l'AMF, car le montant total de l'offre est compris entre 100 000 € et 2 500 000 € et porte sur des titres financiers qui ne représentent pas plus de 50 % du capital de la société.

Un avis aux actionnaires relatif à ces opérations a été publié le 18 mars 2010 au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires (BALO).

### Autorisation de l'émission

Décision du Conseil d'Administration du 16 mars 2010 prise sur délégation de l'Assemblée générale extraordinaire du 29 avril 2008 (27<sup>ème</sup> et 28<sup>ème</sup> résolutions).

### Modalités de l'opération

#### - Conditions de l'émission

Emission avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS), à raison de 1 action nouvelle pour 9 DPS, de 301 829 actions nouvelles (pouvant être portées jusqu'à 311 915 actions nouvelles en cas de conversion durant la période des 272 346 BSA encore en circulation).

#### - Prix de souscription

Actions émises au prix de 3,20 euros.

#### - Cotation du DPS

Les DPS seront détachés le 22 mars 2010. Ils seront cotés et négociés sur Alternext Paris de NYSE Euronext, sous le code ISIN FR0010874305 du 22 mars au 9 avril 2010 inclus.

**Droit préférentiel de souscription à titre réductible.** — Il est institué, au profit des actionnaires, un droit de souscription à titre réductible aux actions qui s'exercera proportionnellement à leurs droits et dans la limite de leurs demandes.

En même temps qu'ils déposeront leurs souscriptions à titre irréductible, les actionnaires ou les cessionnaires de leurs droits pourront souscrire à titre réductible le nombre d'actions nouvelles qu'ils souhaiteront, en sus du nombre d'actions nouvelles résultant de l'exercice de leurs droits à titre irréductible.

Les actions nouvelles éventuellement non absorbées par les souscriptions à titre irréductible seront réparties et attribuées aux souscripteurs à titre réductible. Les ordres de souscription à titre réductible sont servis dans la limite de leur demande et au prorata du nombre d'actions anciennes dont les droits auront été utilisés à l'appui de leur souscription à titre irréductible, sans qu'il puisse en résulter une attribution de fraction d'actions nouvelles.

Au cas où un même souscripteur présenterait plusieurs souscriptions distinctes, le nombre d'actions lui revenant à titre réductible ne sera calculé sur l'ensemble de ses droits de souscription que s'il en fait expressément la demande spéciale par écrit, au plus tard le jour de la clôture de la souscription. Cette demande spéciale devra être jointe à l'une des souscriptions et donner toutes les indications utiles au regroupement des droits, en précisant le nombre de souscriptions établies

ainsi que le ou les établissements ou intermédiaires auprès desquels ces souscriptions auront été déposées. Les souscriptions au nom de souscripteurs distincts ne peuvent être regroupées pour obtenir des actions à titre réductible

Un avis publié dans un journal d'annonces légales du lieu du siège social de la Société et par Nyse-Euronext Paris S.A. fera connaître, le cas échéant, le barème de répartition pour les souscriptions à titre réductible.

---

## A PROPOS DU GROUPE REFERENCEMENT.COM

Spécialiste du marketing digital et de l'Internet mobile, et de l'édition de logiciels de search marketing, le Groupe Referencement.com s'illustre par sa maîtrise à 360 degrés de l'ensemble les leviers d'acquisition de trafic et de ventes sur Internet pour les grands comptes, les e-commerçants, les PME ou les agences. Ses équipes d'experts proposent une gamme complète de solutions innovantes à forte valeur ajoutée à travers :

- Referencement.com, spécialiste européen du référencement naturel et des liens sponsorisés ;
- Agorad, agence média interactive indépendante ;
- HolosFind Performance, dédié au marketing digital à la performance ;
- HolosFind Mobile, spécialiste du marketing Internet mobile ;
- HolosFind Software, éditeur de logiciels de search marketing.

Le groupe Referencement.com compte parmi ses plus de 1 200 clients, des références prestigieuses comme Microsoft, Accor, AFP, Vivendi, Monabanq, Porsche, Becquet, Air Caraïbes, Kaufman & Broad... En 2009, il a réalisé un chiffre d'affaires de 15,8 M€ pour un EBITDA de 2,3 M€, en hausse de 48%.

Le groupe qui emploie 99 personnes est implanté à Paris, Bucarest, Londres, New-York, Palo Alto et Shanghai.

**Alternext - ISIN : FR0010446765 – ALREF**

Eligible FCPI



*Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent pas une sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières en France ou dans d'autres pays que la France. L'opération évoquée dans ce communiqué ne constituant pas une offre au public, telle que définie par la loi, n'a pas été soumise au visa de l'Autorité des Marchés Financiers*

---

## CONTACTS

### **Referencement.com**

Sylvain Bellaïche  
Président  
Tel : + 33 1 73 54 75 00  
[sylvainb@referencement.com](mailto:sylvainb@referencement.com)

### **Calyptus**

Marie-Anne Garigue  
Relations Presse – Relations Investisseurs  
Tel : + 33 1 53 65 68 63  
[marie-anne.garigue@calyptus.net](mailto:marie-anne.garigue@calyptus.net)

### **Euroland Finance**

Julia Temin  
Tel : + 33 1 44 70 20 84  
[jtemin@euroland-finance.com](mailto:jtemin@euroland-finance.com)